

DOSSIER APD



Le lycée de demain

Construction d'un lycée à Châteauneuf-sur-Loire

Avenue du Gatinais
45110 Châteauneuf-sur-Loire

| | | |
|--|---|---|
| <p>MAITRE D'OUVRAGE REGION CENTRE VAL DE LOIRE 9 rue Saint-Pierre Lentin 45041 ORLEANS</p> | <p>ASSISTANT MAITRE D'OUVRAGE AVENSIA 2 rue Girodet 45000 ORLEANS</p> | <p>BUREAU DE CONTRÔLE VERITAS</p> |
| <p>ARCHITECTE MANDATAIRE MOON SAFARI 4 Pl. Jean Moulin 33000 BORDEAUX</p> | <p>ARCHITECTE ASSOCIE C+S ARCHITECTURE 26 avenue de Saint Mesmin 45077 ORLEANS</p> | <p>ARCHITECTE ASSOCIE BLOT ARCHITECTURE 44 rue d'Illiers 45000 ORLEANS</p> |
| <p>PAYSAGISTE BIG BANG 114 Grande rue de la Guillotière 69007 LYON</p> | <p>BUREAU D'ETUDE TCE CETAB 61 rue du professeur Lannelongue Bât D 33000 BORDEAUX</p> | <p>BUREAU D'ETUDE RESTAURATION BETR 16 bis avenue de la République 69200 VENISSIEUX</p> |
| <p>OPC PILOTYS 6 rue de la Picomière 45380 CHAINGY</p> | <p>BUREAU D'ETUDE ACOUSTIQUE VIA SONORA 17 rue Foment 75011 PARIS</p> | |

| Indice | Date | Modification |
|--------|------|--------------|
| | | |
| | | |
| | | |
| | | |
| | | |
| | | |

Projet: 22-023 Référence projet: CHA-APS-001-A

Orientation:  Echelle: **Variables**

Format: **A3**

Altitude: ± 0,00BAT = 121,50 NGF Date: **22/05/2023**

Notice descriptive paysage

| | | | | | | | | |
|--------|-------|----------|-----|------|----------|--------|--------|--------|
| 045XXX | APD | BIG | BEP | DOC | TZ | | A | 1216 |
| PROJET | PHASE | EMETTEUR | LOT | TYPE | BATIMENT | NIVEAU | INDICE | N° DOC |

NOTA :
Les côtes, altitudes et tous les éléments complémentaires portés sur les plans n'ont qu'une valeur indicative. Les plans n'ont de valeur que de principe et en aucun cas de plans d'exécution.

NOTICE DESCRIPTIVE PAYSAGE



Table des matières

3 Organisation d'ensemble

| | |
|----|---|
| 4 | Plan d'organisation spatiale |
| 5 | Principe des flux viaires - PL |
| 7 | Principe des flux viaires - VL |
| 8 | Plan de localisation des parkings |
| 13 | Plan des clôtures |
| 14 | Plan des cours |
| 15 | Plan des circulations extérieures accessibles PMR |

16 Matérialités et équipements

| | |
|----|---|
| 17 | Plan des revêtements |
| 19 | Localisation des passerelles |
| 20 | Localisation des mobiliers |
| 21 | Localisation des mobiliers <i>en option</i> |
| 22 | Localisation des systèmes de mise en défens |

23 Stratégie végétale

| | |
|----|---|
| 25 | Stratégie végétale à l'échelle du site - intentions |
| 27 | Stratégie végétale à l'échelle du site - plantations nouvelles |
| 29 | Stratégie végétale à l'échelle du site - plantations en milieu naturel |
| 30 | Stratégie végétale à l'échelle du site - plantations en milieu naturel <i>en option</i> |

1 - Organisation d'ensemble

Organisation d'ensemble

Plan d'organisation spatiale

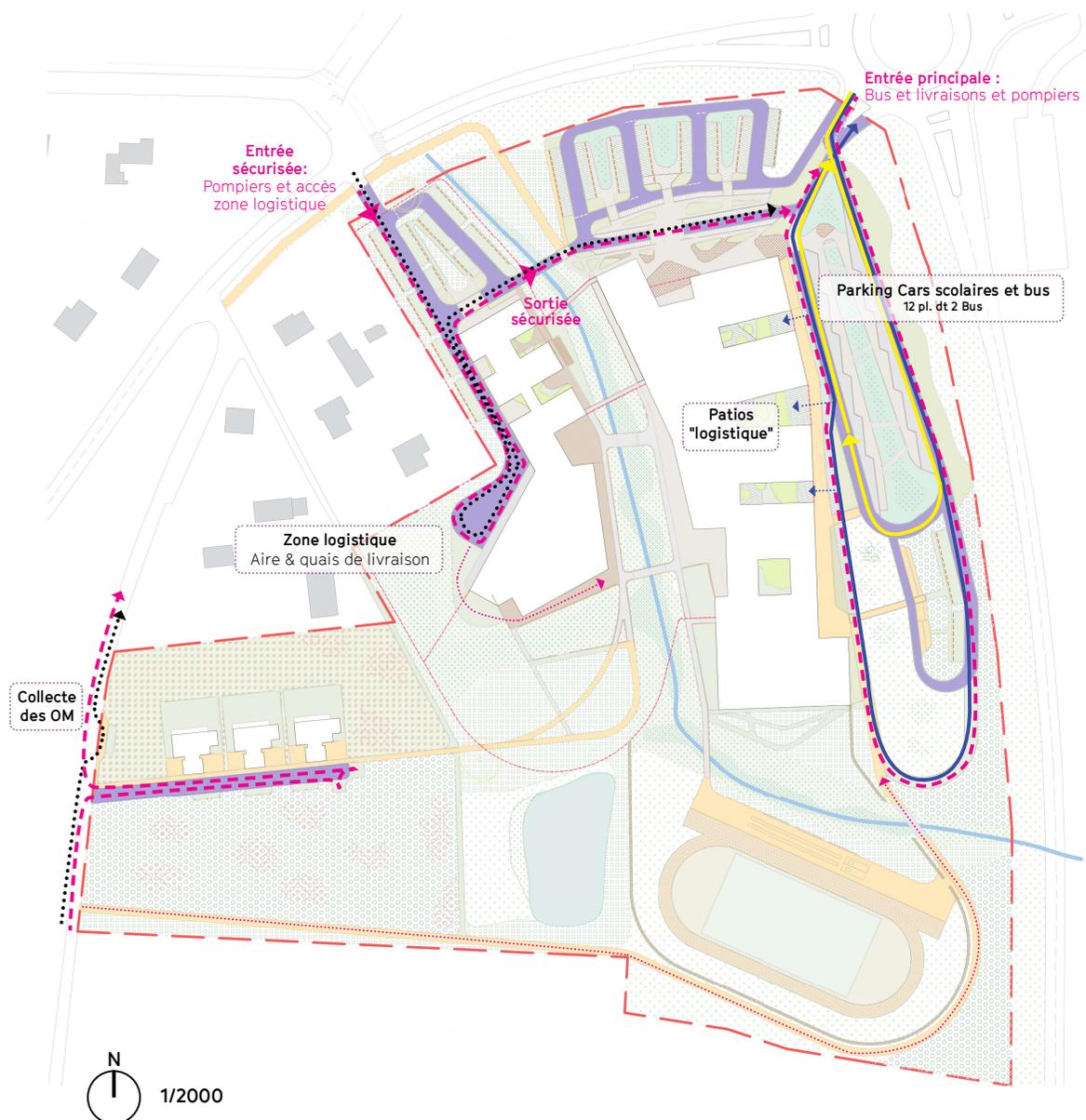


- 1 **Parvis végétalisé** - 1050m²
Béton désactivé et pavage pierre
- 2 **Parking visiteurs** - 70pl.
+ 22 déposes-minute + 10pl. internat
dont 10 pl. dédiées aux véhicules électriques
- 3 **Parking personnels** - 79pl.
dont 15 pl. dédiées aux véhicules électriques
- 4 **Parking Pôle sportif** - 20pl. + 6 déposes-minute
- 5 **Parking bus et zone d'attente abritée**
sous forme d'impluvium autour
d'une noue végétalisée - 12pl.
- 6 **Parvis du pôle sportif** - 540m²
- 7 **Pôle sportif** - clôturé par une haie sèche
- 8 **Cour principale - "cour des berges"** - 2320m²
Comprenant la cour sous préau, un espace enherbé
en bord de berges jouxtant le gymnase, la terrasse
bois, les cheminements en caillibotis nord-sud, et du
mobilier bois divers
- 9 **Cour sous préau** - 470m²
Béton désactivé, grandes tables et bancs bois
- 10 **Cour secondaire - "cour sous chânaie"** - 2450m²
revêtements type gazon renforcé et stabilisé,
mobilier bois, maintient d'arbres existants
- 11 **Terrasse bois** - 450m²
Bois classe IV type robinier
- 12 **Passerelles transversales**
Caillibotis métallique, chasse-roue bois,
garde corps à barreaudage vertical métal
- 13 **Patios végétalisés accessibles**
Pavage béton joints enherbés, gazon renforcé,
massifs d'ombre et mobilier bois
- 14 **Aires de livraison des locaux enseignements**
Pavage béton joints enherbés
- 15 **Aire de collecte des OM**
Stabilisé renforcé et gazon renforcé
- 16 **Zone logistique et aire de retournement**
Plateforme enrobé et quai béton
- 17 **Cour d'eau et zone humide préservés**
mis en défens par piquets châtaigniers
le long des cheminements
- 18 **Station d'Arnozeris naine préservée**
mis en défens par ganivelles
le long des cheminements
- 19 **Stations de Peucédan des montagnes préservées**
- 20 **Gestion du milieu naturel existant**
pour tendre vers un milieu type lande à genêts
- 21 **Gestion de la pinède existante**
via éclaircies ponctuelles pour diversification des milieux
- 22 **Mare existante restaurée et préservée**
- 23 **Piste cyclable et piétonne d'accès à la plaine**
sportive & accès secondaire de secours
Stabilisé renforcé

L'ensemble des principes décrits dans le présent document revêtent un caractère provisoire, leur définition étant dépendante des données issues du relevé topographique complémentaire, des résultats du diagnostic phytosanitaire et d'analyse de terre végétale, ainsi que des conclusions de l'étude trafic en cours.

Organisation d'ensemble

Plan de principe des flux viaires - PL



Les itinéraires de desserte de secours

Les voies dédiées à la circulation des véhicules de secours sont prévues :

- depuis l'accès au parking personnel, soit depuis l'avenue du gâtinais vers la zone de retournement logistique à l'arrière de la restauration. Un accès piétons est ménagé pour desservir la façade Sud de la restauration. Les véhicules de secours ressortent en longeant le parvis principal du lycée et ressortent par la giratoire existant. L'entrée et la sortie sur ce secteur sont sécurisées par deux portails automatisés.

- depuis l'entrée principale par le giratoire en entrée de site : la voie emprunte une partie de la voie bus pour longer l'ensemble des façades Est des bâtiments d'enseignement et du gymnase.

Les itinéraires de livraison et collecte des OM

Les voies dédiées à la circulation des **véhicules assurant les livraisons** sont prévues :

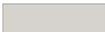
- depuis l'accès au parking personnel, soit depuis l'avenue du gâtinais vers la zone de retournement logistique à l'arrière de la restauration. Les véhicules de livraison ressortent en longeant le parvis principal du lycée et ressortent par la giratoire existant. L'entrée et la sortie sur ce secteur sont sécurisées par deux portails automatisés.

- depuis l'entrée principale par le giratoire en entrée de site : la voie emprunte une partie de la voie bus pour longer l'ensemble des façades Est des bâtiments d'enseignement et du gymnase.

Les voies dédiées à la circulation des **véhicules assurant la collecte des OM** sont prévues :

- depuis la rue de la Gène pour les logements de fonction
- depuis l'accès au parking personnel, soit depuis l'avenue du gâtinais vers la zone de retournement logistique à l'arrière de la restauration. Les véhicules de livraison ressortent en longeant le parvis principal du lycée et ressortent par la giratoire existant. L'entrée et la sortie sur ce secteur sont sécurisées par deux portails automatisés.

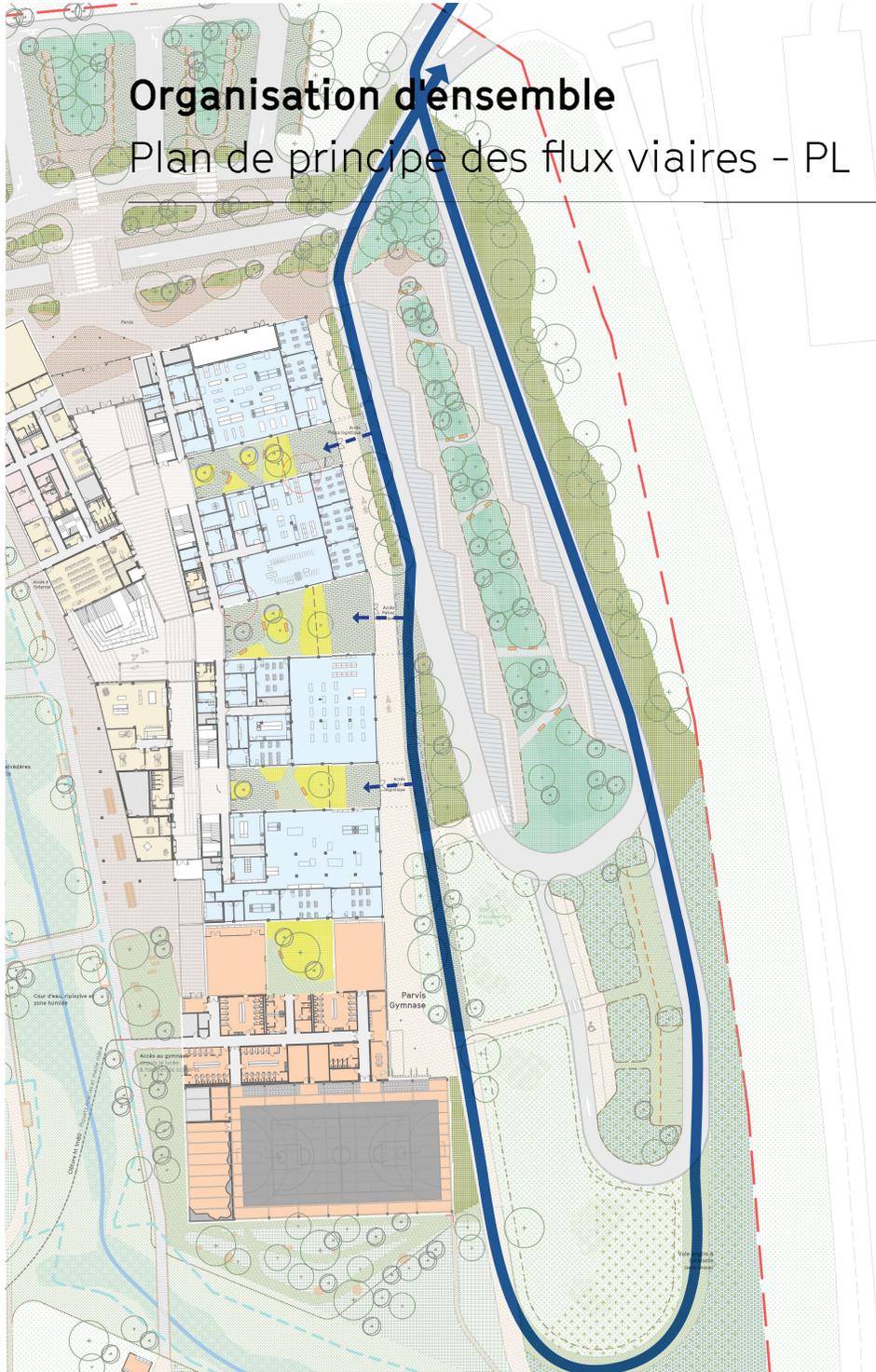
REVÊTEMENTS

| | |
|---|-------------------------------|
|  | Enrobé |
|  | Béton taloché |
|  | Stabilisé renforcé à la chaux |

| | |
|---|-----------------------------------|
|  | Accès patios pour livraisons - PL |
|  | Voies livraisons - PL |
|  | Voie bus et cars scolaires |
|  | Voie desserte OM |
|  | Voies pompiers - PL |
|  | Accès pompiers secondaires - VL |

Organisation d'ensemble

Plan de principe des flux viaires - PL



La desserte des patios pour les véhicules de livraison

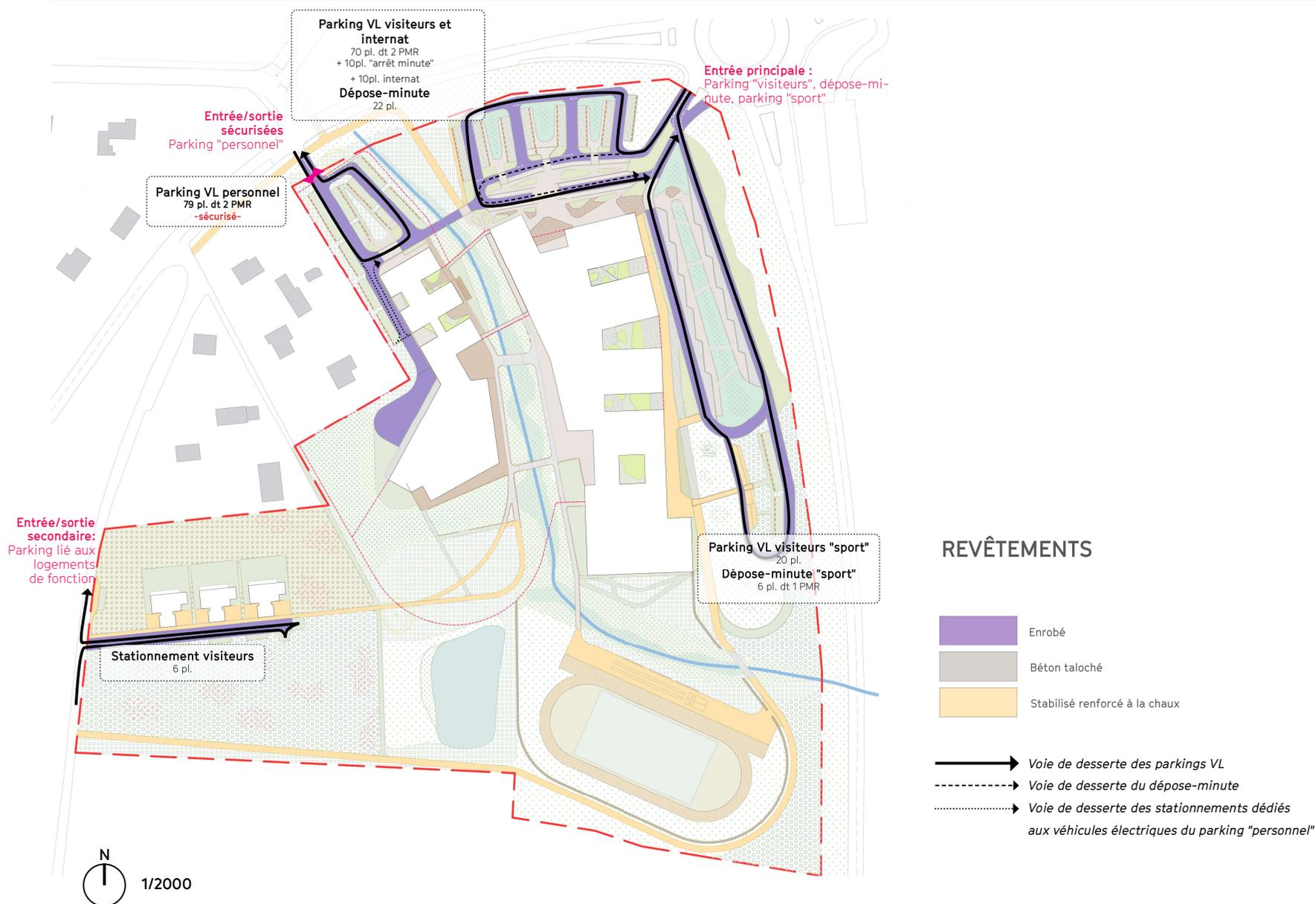
Les **véhicules assurant les livraisons** au niveau des bâtiment d'enseignement ne doivent pas effectuer de manoeuvres pour accéder aux patios logistiques : les véhicules s'arrêtent sur leur voie (sens unique), les livraisons sont récupérées via charriots entre la zone de stationnement des véhicules et les patios.

Ce principe est valable pour les trois patios desservis. Pour la desserte du patio le plus au Nord, le stationnement en double file du véhicule de livraison est possible et n'entrave pas à la bonne circulation des bus grâce un un élargissement de la voirie à 5m50.

←
schéma de la
desserte logistique
via les patios des
bâtiments du lycée

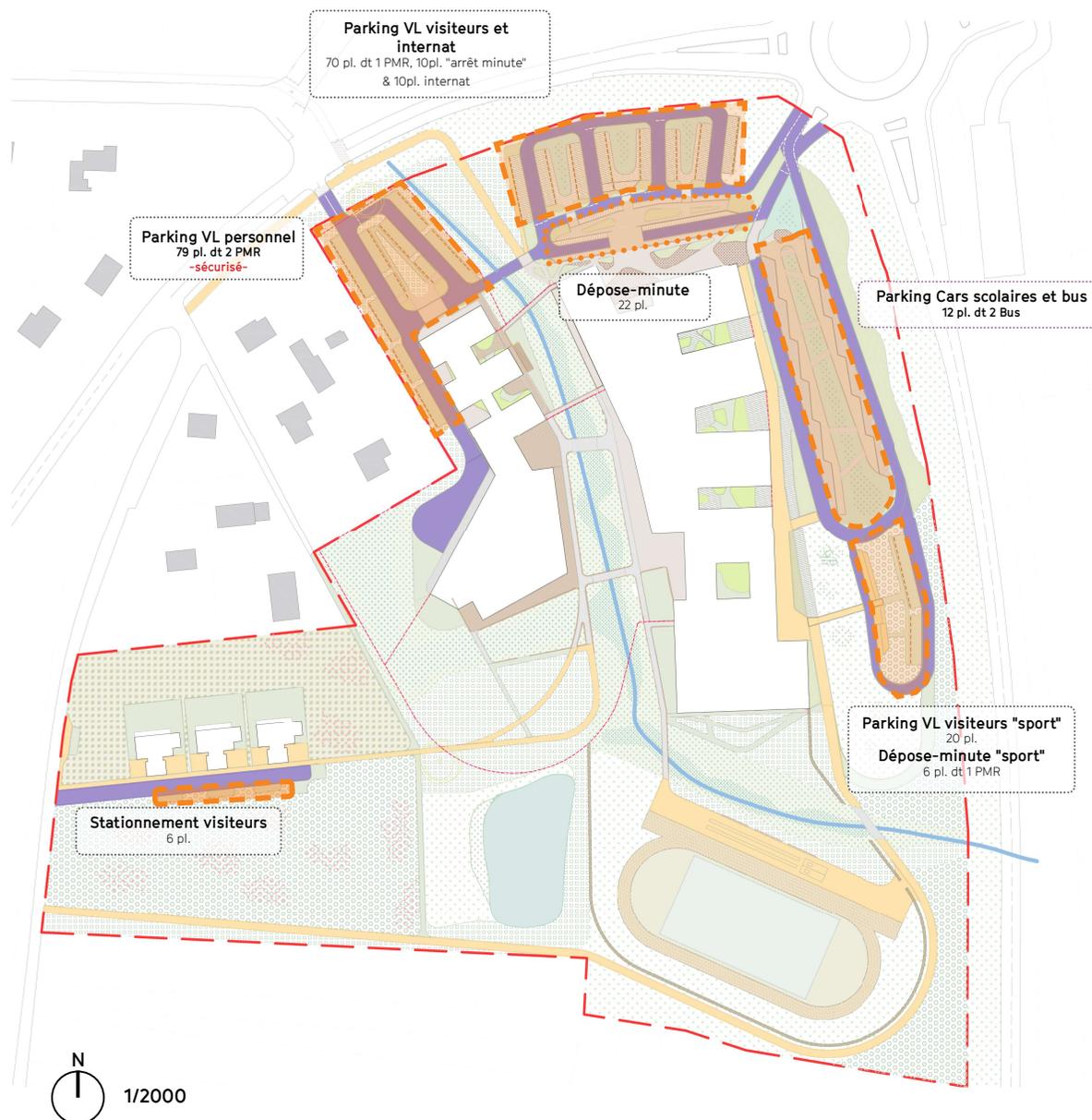
Organisation d'ensemble

Plan de principe des flux viaires - VL



Organisation d'ensemble

Plan de localisation des parkings



Une offre de stationnement déclinée en différents secteurs

L'intégration d'un nombre conséquent de places de stationnement à l'échelle d'un site majoritairement naturel a nécessité une approche différenciée selon les secteurs et le type de parking prévu.

Les parkings "personnel" et "gymnase" prennent place des espaces boisés existants : l'objectif principal sera donc de maintenir autant que possible des sujets arborés les plus développés et d'inscrire les places de stationnement entre ces sujets pré-existants. Les revêtements y seront donc obligatoirement perméables (gazon renforcé). Selon le relevé topographique complémentaire et le diagnostic phytosanitaire, la localisation exacte des arbres à conservé pourra être définie et l'agencement des places de stationnement pour y être adapté.

Le parking visiteur s'inscrit au nord du site dans un milieu de type lande à genêts qui ne pourra pas être conservé. En entrée de site, ce parking devra impérativement être densément arboré pour assurer un ombrage suffisant en période estivale, et une intégration paysagère dans le prolongement des boisements conservés de part et d'autres.

Ce parking accueille également une boucle de dépose-minute au devant du parvis.

Le parking bus est localisés entre le parvis du lycée et le parvis du gymnase. Sa localisation découle également d'une volonté de déployer un parking uniquement en marche en avant, et intégrant une grande par de végétalisation de manière à mieux intégrer cette infrastructure au site, mais également à gérer les eaux de pluies et à assurer un apport d'ombrage suffisant.

Au niveau des logements de fonction, 6 places de stationnements "visiteurs" en longitudinal sont prévues. Pour une meilleure intégration, elles sont prévues en gazon renforcé et délimitées par des piquets bois.

←
schéma de la
localisation des
différents parkings
à l'échelle du site